



# INVESTIGATION

## PROPOSITIONS D'HORAIRES

Sans  
modification  
de l'APORTT

- Horaires hebdomadaires (Un groupe avec deux horaires de prise et fin de service - voir annexe).
- Expérimentations du projet en 4/3.
- Latitude opérationnelle (horaires variables avec plage fixes, variables et neutralisées). Les modalités spécifiques au CEA à définir.
- Développement du télétravail.

### 4/3

En vue des expérimentations à venir pour la semaine de 4 jours, Alternative Police CFDT restera ouvert au dialogue et attentif aux conséquences sur la vie sociale, la charge de travail, les conditions de travail inégales, les RPS, les permanences, les jours fériés ainsi que la diminution des congés annuels (CA) et des jours de récupération (ARTT).

### Latitude opérationnelle (système du corps des officiers)

**Latitude d'arrivée** : 06h00 jusqu'à 10h00 - **Latitude de départ** : 16h00 à 21h00 (plage variable).

**Présence fixe** : 10h00 à 16h00 (hors pause méridienne).

Avantage de faire son propre planning (ex : prendre seulement 45 min pour manger ou prendre du temps pour faire du sport).

### Annexe

#### Exemple d'horaires :

Horaire 1 :  
07h00 - 12h00 (05h00).  
12h45 - 15h45 (3h00).

Horaire 2 :  
10h00 - 13h15 (03h15).  
14h00 - 19h00 (04h45).

#### Un jour dans la semaine :

Horaire 1 :  
07h00 - 12h00 (05h00).  
12h45 - 15h05 (02h25).

Horaire 2 :  
10h00 - 13h15 (03h15).  
14h00 - 18h10 (04h10).

- 06h00 effectuées d'affilé :  
20 minutes offertes dans la vacation.
- La plage 08h00- 18h00 est couverte.